

# Règlement Particulier

- 1) Le tournoi se déroule selon le Règlement Général des Compétitions (RGC) édité par la FFbAD. Ces éléments de règlement particulier complètent les dispositions du RGC.
- 2) Le présent tournoi est ouvert à **tous les licenciés FFbAD** autorisés en **minimes, cadet, junior, senior et vétéran** dans les séries **N, R, D, P**. Les tableaux proposés sont le Simple Homme, Simple Dame, Double Homme, Double Dame et Double Mixte.
- 3) Tout participant doit être en règle avec la FFbAD et être en possession de sa licence le jour du tournoi. Les joueurs doivent être **licenciés à la date du tirage au sort** (licence saisie et validée par la ligue, après réception du paiement). A défaut, les joueurs ne seront pas admis au tournoi et leurs droits d'engagement seront conservés.
- 4) Les **joueurs en simple** ne peuvent s'inscrire **uniquement que dans leur série de classement**. Pour les **joueurs en double et mixte**, la paire jouera dans la série du joueur le mieux classé.
- 5) Les joueurs ne pourront s'inscrire que dans **deux tableaux au maximum**.
- 6) En double et mixte, l'inscription de la paire ne sera **effective qu'à réception de l'inscription du dernier joueur de la paire**. Les joueurs peuvent s'inscrire avec « X » en double et en mixte, sans assurance de se voir attribuer un partenaire.
- 7) **Les simples et les mixte seront joués en intégralité le samedi. Il ne sera pas possible de s'inscrire en simple et en mixte le samedi. Les doubles hommes et doubles femmes seront joués en intégralité le dimanche.**
- 8) Les matchs se jouent en 2 sets gagnants de 21 points.
- 9) La compétition sera gérée par BadPlus.
- 10) Dans la mesure du possible, les simples, les doubles et les mixtes seront **organisés en poule** pour la phase préliminaire puis en **élimination directe pour la phase finale** (respect des 8 matchs maximum / joueur / jour)
- 11) Les organisateurs du tournoi se réservent **le droit de supprimer, de regrouper ou de fusionner certaines séries** si le nombre de participants s'avérait insuffisant. Si le nombre de joueurs inscrits est trop important dans un tableau, les organisateurs en accord avec le juge-arbitre se réservent **le droit de scinder en deux le tableau** concerné ou de limiter le nombre d'inscrits à celui-ci.
- 12) En cas de **forfait avéré** avant le début d'un tableau, le comité d'organisation se réserve le droit, sous le contrôle du juge-arbitre de remplacer tout joueur forfait par un joueur de la liste d'attente ou après appel de volontaire dans la salle.
- 13) Tout forfait annoncé après la date du tirage au sort pour raison valable devra être dûment justifié par écrit au maximum 5 jours ouvrables après le dernier jour de la compétition auprès du secrétariat de la ligue Badminton Centre-Val de Loire à l'adresse suivante 6, rue des Urbets, 18000 Bourges.
- 14) Le **remboursement des frais d'inscription** des joueurs WO se fera dans les conditions suivantes : avant tirage au sort si le comité d'organisation est prévenu et après tirage au sort sur justificatif.
- 15) Tout **partenaire d'un joueur défaillant** devra informer l'organisateur de son choix : nouveau partenaire (proposé par lui-même ou par l'organisateur) ou non-participation.
- 16) Un **échecancier sera affiché**. Il est donné à titre indicatif et il pourra être modifié pour le bon déroulement de la compétition.
- 17) **Les horaires diffusés pendant la compétition sont indiqués à titre indicatif**. Tout joueur doit être présent dans la salle 45 minutes avant son premier match. Tout joueur non-présent sur le terrain désigné 5 min après l'appel de son nom pourra être déclaré forfait par le Juge-Arbitre.
- 18) Les matchs pourront être **appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance** sur l'horaire annoncé.
- 19) Chaque joueur ayant commencé la compétition pourra ensuite être appelé jusqu'à une heure avant l'heure indicative de son prochain match. Tout **joueur devant s'absenter** temporairement de la compétition devra avertir le juge arbitre et le signaler à la table de marque, après avoir vérifié qu'il ne joue pas les matchs

suivants. En cas d'absence, il risque d'être déclaré forfait et être sanctionné. Les horaires des matchs ne sont donnés qu'à titre d'information.

- 20) Les **matchs se dérouleront en auto-arbitrage** jusqu'aux finales (sauf décision contraire du juge-arbitre). Cependant tout joueur pourra faire appel à l'un des Juges arbitres pour demander un arbitre. Le Juge-arbitre accédera à cette demande seulement s'il le juge nécessaire et si un arbitre est disponible.
- 21) Tout joueur devra se présenter sur le terrain désigné avec tous les accessoires nécessaires à son match et un nombre suffisant de volants. Un joueur n'est pas autorisé à quitter le terrain en dehors des arrêts prévus par les règles.
- 22) Les **volants** sont à la charge des joueurs, partagés équitablement entre les deux joueurs ou les deux équipes. Seulement dans les séries P10/P11 et P12/NC, les volants plastique sont autorisés. Dans les autres séries, les volants en plumes sont obligatoires.  
En cas de litige, les volants retenus seront :
  - YONEX MAVIS 500 (jupe plastique) pour les joueurs et joueuses classés P10, P11, P12 et NC.
  - RSL Super Grade 3 pour les classés à partir de départemental.Ces volants seront disponibles à la vente dans la salle pendant toute la durée du tournoi.
- 23) Les joueurs **doivent se tenir prêts à être appelés en chambre d'appel**. Le temps de prise de contact avec le terrain est de **3 minutes d'échauffement** à l'annonce du match. Ce temps est décompté du temps de récupération.
- 24) Le **temps de repos** entre 2 matchs consécutifs pour un même joueur est fixé à 20 minutes minimum.
- 25) Les juges-arbitres de la compétition sont Aurélien FORT, Emmanuel BECHU et Wilfried DENTZ-GUÉDON. Toute **contestation** sera examinée par les juges-arbitres. Leurs décisions sont sans appel. Ils sont en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecte pas un ou plusieurs points des règlements.
- 26) Les conséquences des erreurs susceptibles d'apparaître dans la composition des tableaux et relevant des feuilles d'inscriptions mal saisies seront supportées par les joueurs en cause.
- 27) Une **tenue de Badminton** conforme aux circulaires de la FFBad est exigée sur le terrain.
- 28) Il est de la responsabilité de chaque joueur de consulter la réglementation sur les cartons sur le site de la fédération ([www.badmintoncvl.fr](http://www.badmintoncvl.fr))
- 29) Tout joueur devra se présenter à la table de marque dès son arrivée dans la salle et ce pour chaque jour de la compétition.
- 30) Seuls auront accès au plateau de jeu les joueurs disputant un match ou appelés pour un match. Le "coaching permanent" est interdit en dehors des arrêts prévus par les règles. Auront également accès au plateau de jeu, les organisateurs et les Officiels Techniques (corps arbitral).
- 31) **Rappel pour les participants mineurs à la compétition** : "Chaque participant mineur à une compétition doit être placé, explicitement et en permanence, sous la responsabilité d'un adulte responsable, connu du Juge-Arbitre et disposant d'une autorisation délivrée par l'autorité parentale, dans le respect de la réglementation en vigueur concernant l'accompagnement des mineurs".
- 32) **Le tirage au sort aura lieu le 18 mars 2018 et les côtes des joueurs (CPPH) seront prises au 10 mars 2018.**
- 33) Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, accidents ou incidents.
- 34) Toute participation au tournoi implique **l'adoption de tous les articles de ce règlement.**